

Nom commercial: Natriumbisulfite Lösung 30% rein/Brenntag

Numéro de la matière: 337780

Version: 4 / CH

Date de révision: 28.01.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 28.01.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natriumbisulfite Lösung 30% rein/Brenntag

N° d'article 33778000

Numéro d'enregistrement

Numéro d'enregistrement 01-2119531326-45-XXXX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie agro-alimentaire, Agent blanchissant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Nom commercial: Natriumbisulfite Lösung 30% rein/Brenntag

Numéro de la matière: 337780

Version: 4 / CH

Date de révision: 28.01.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 28.01.20

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Disulfite de disodium

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Disulfite de disodium**

No. CAS	7681-57-4			
No. EINECS	231-673-0			
Numéro d'enregistrement	01-2119531326-45-XXXX			
Concentration	>= 25	<	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Acute Tox. 4		H302	
	Eye Dam. 1		H318	

Autres ingrédients**Eau**

No. CAS	7732-18-5			
No. EINECS	231-791-2			
Concentration		>=	50	%
Le renvoi: [4]				

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.).

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire de l'eau par petites gorgées. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation de muqueuse

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Nom commercial: Natriumbisulfite Lösung 30% rein/Brenntag

Numéro de la matière: 337780

Version: 4 / CH

Date de révision: 28.01.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 28.01.20

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

non applicable

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeLe produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. Oxydes sulfuriques (SO_x)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

écarter personnes sans défense. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Respecter les directives de sécurité et du traitement mentionnées sur les enveloppes. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	12	Des liquides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition**

Disulfite de disodium

Nom commercial: Natriumbisulfite Lösung 30% rein/Brenntag

Numéro de la matière: 337780

Version: 4 / CH

Date de révision: 28.01.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 28.01.20

Liste	SUVA		
Type	MAK		
Valeur	5	mg/m ³	
Etablie le: 2017; Remarque: OAWKT			

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Utilisation	Contact permanent avec les mains		
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
Épaisseur du gant	0.11	mm	
Temps de pénétration	> 480	min	
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains		
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
Épaisseur du gant	0.11	m	
Temps de pénétration	> 480	min	

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide		
Couleur	jaunâtre, limpide		
valeur pH			
Valeur	3.5	à	5
Concentration/H ₂ O	50	g/l	
température	20	°C	
Point de fusion			
Remarque	Non applicable		
Point d'éclair			
Valeur	°C		
Remarque	Non applicable		
Pression de vapeur			
Remarque	Non applicable		
Densité			
Valeur	1.240	à	1.270 g/ml
Hydrosolubilité			
Remarque	Non applicable		
coefficient de partage: n-octanol/eau			
Substance de référence	Disulfite de disodium		
log Pow	-3.7		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réaction exothermique avec: Agents d'oxydation, Nitrite, nitrates, sulfures, Formation de gaz avec:

Nom commercial: Natriumbisulfite Lösung 30% rein/Brenntag

Numéro de la matière: 337780

Version: 4 / CH

Date de révision: 28.01.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 28.01.20

Acides

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	5'133.33	mg/kg
	33	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Disulfite de disodium**

Espèces	rat	
DL50	1540	mg/kg
méthode	OCDE 401	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Disulfite de disodium**

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
Source	RTECS	

Sensibilisation (Composants)**Disulfite de disodium**

Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Disulfite de disodium**

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)		
CL 50	150	à	220 mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	DIN 38412 T.15		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Disulfite de disodium**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	89		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OECD 202		

Toxicité pour les algues (Composants)**Disulfite de disodium**

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
CI50	48		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

Nom commercial: Natriumbisulfite Lösung 30% rein/Brenntag

Numéro de la matière: 337780

Version: 4 / CH

Date de révision: 28.01.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 28.01.20

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Disulfite de disodium**

Espèces	Pseudomonas putida		
CE50	56		mg/l
Durée d'exposition	17	h	
Source	IUCLID		

12.2. Persistance et dégradabilité**Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)****Disulfite de disodium**

Valeur	165		mg/g
--------	-----	--	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Substance de référence	Disulfite de disodium
log Pow	-3.7

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 1
Remarque	Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Nom commercial: Natriumbisulfit Lösung 30% rein/Brenntag

Numéro de la matière: 337780

Version: 4 / CH

Date de révision: 28.01.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 28.01.20

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.